

## PARSYS : succès de la restructuration de l'endettement

PARSYS a obtenu un accord du tribunal de commerce de Bobigny pour restructurer l'endettement résiduel de la Société issu de son plan de continuation.

Par un jugement en date du 3 juillet 2009, le tribunal a arrêté le plan d'apurement du passif de 12,8 M€ de la Société permettant aux créanciers :

- un paiement immédiat de 40% de leur créance, moyennant un abandon du solde ;
- ou un rééchelonnement de celle-ci à hauteur de 5% sur les quatre prochaines années et 28% sur les deux années suivantes.

Les négociations avec les créanciers publics devraient être achevées en septembre prochain.

PARSYS présentera alors l'impact de ces décisions sur sa structure de bilan et sa trésorerie.

Couplée à l'encaissement d'une indemnité de 10 M€ au titre d'un préjudice directement lié à ses difficultés financières, cette décision permet à PARSYS d'envisager le retour à la croissance de ses activités en gestion locative et en télé médecine dès les prochains exercices.

L'information financière relative à la société PARSYS est consultable à la rubrique Finance du site internet de PARSYS, à l'adresse : <http://www.parsys.com/finance.html>.